

# BUDGET

EN BREF

2019-2020



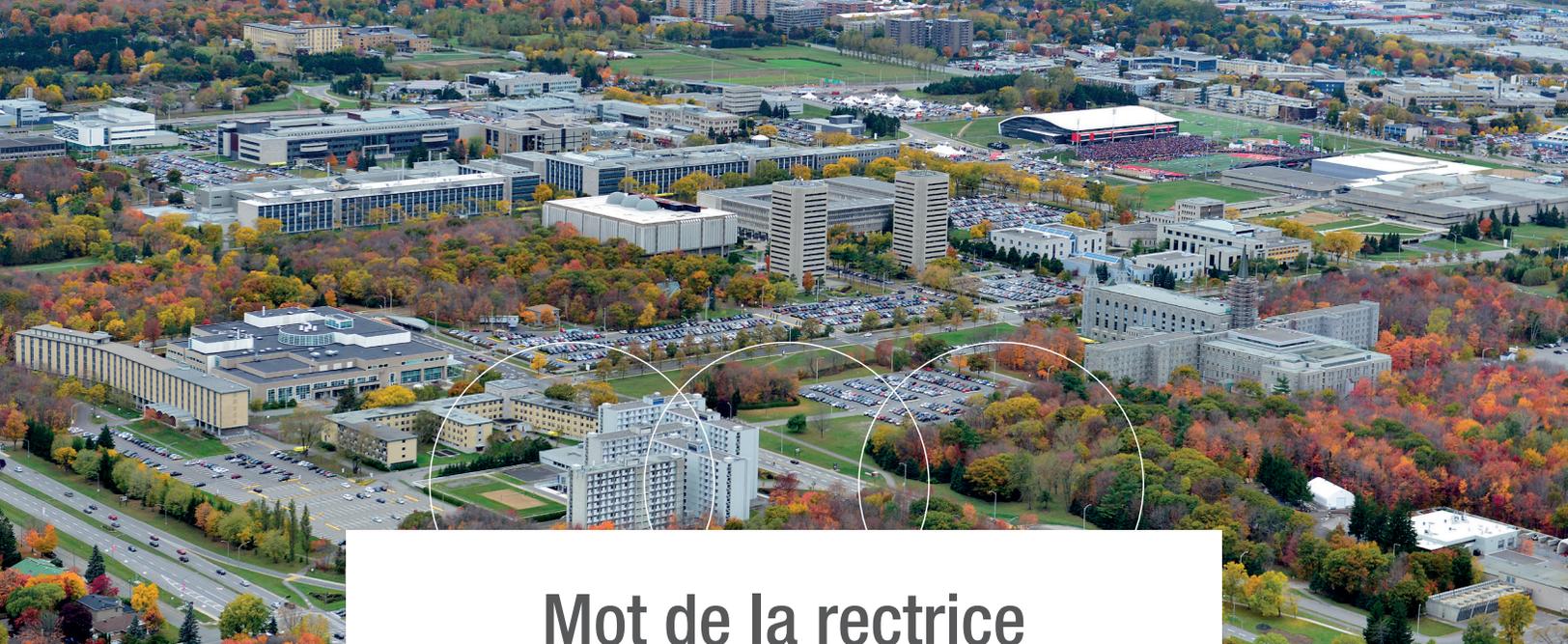
UNIVERSITÉ  
LAVAL



# TABLE DES MATIÈRES

Budget en bref 2019-2020 – UNIVERSITÉ LAVAL

MOT DE LA RECTRICE	4
PLANIFICATION STRATÉGIQUE	5
BUDGET TOTAL	7
FONDS DE FONCTIONNEMENT	8
VARIATIONS BUDGÉTAIRES	10
FONDS DES IMMOBILISATIONS	11



## Mot de la rectrice

---



Au nom de toute l'équipe de direction de l'Université Laval, je suis fière de vous présenter ce budget 2019-2020.

En droite ligne avec la gestion saine et rigoureuse de l'Université Laval, cet énoncé maintient une fois de plus l'équilibre budgétaire, garantissant ainsi notre entière autonomie de gestion.

Cette proposition budgétaire tient compte par ailleurs de la nouvelle Politique québécoise de financement des universités et de la déréglementation et du financement des effectifs étudiants internationaux.

Les mesures retenues dans ce budget nous permettront surtout de poursuivre et de bonifier notre mission d'enseignement et de recherche, en appuyant notamment les orientations de notre planification stratégique sous le thème *Oser Inspirer Entreprendre : Ensemble l'avenir*.

Plusieurs dépenses recensées dans ce budget s'inscrivent dans ces orientations porteuses : réinvestissement dans les facultés, appui financier au plan stratégique, soutien aux chaires Sentinelle Nord, déploiement du plan numérique, enveloppe pour des postes stratégiques de professeurs et de professeures, fonds de soutien à la réussite ou encore promotion du recrutement international. Le renouvellement du corps professoral revêt aussi une importance primordiale dans nos orientations budgétaires, au même titre que le déploiement de ressources favorisant le recrutement, la persévérance et la diplomation des étudiantes et des étudiants.

Ce budget nous fournit les leviers pour réussir les défis que devra relever l'Université Laval au fil des prochaines années tout en nous donnant l'occasion d'innover et de nous rendre uniques et distinctifs. En enrichissant l'expérience de chaque membre de sa communauté, l'Université Laval entend se maintenir parmi les meilleures institutions au pays et à l'échelle internationale.

Je remercie à ce chapitre l'ensemble de la communauté universitaire pour sa contribution à cet effort budgétaire collectif. La mobilisation et l'adhésion de tout le personnel sont essentielles afin de dégager les marges de manœuvre financières requises pour transformer notre université et la rendre incontournable dans notre société.

La rectrice,  
Sophie D'Amours

# PLANIFICATION STRATÉGIQUE

## AXE 1 EXPÉRIENCE

L'Université Laval rendra l'expérience étudiante distinctive et mémorable, en symbiose avec les nouvelles technologies et enrichie par l'expérimentation. Plus de projets, de stages, de simulations et d'explorations issus de partenariats et de la recherche : un écosystème complet pour décupler le développement de compétences. Le campus sera un espace de rencontres et d'interactions où les outils numériques se combineront à l'approche humaine pour donner vie à une pédagogie active et remodelée. Dès la prise de contact, à Québec ou outre-mer, des premiers jours vécus sur le campus jusqu'à la formation complémentaire en cours de carrière, l'Université accompagnera et épaulera ses apprenantes et apprenants. Sans relâche. Tout au long de la vie. Et ce, dans un milieu inclusif et égalitaire où le respect et la tolérance s'érigent contre toutes formes de harcèlement et de violences à caractère sexuel.

## AXE 2 ENGAGEMENT

L'engagement envers la société et le milieu colorera toutes les expériences à l'Université Laval. Sa communauté sera conviée à répondre aux grands enjeux de société, qu'ils se déroulent dans le quartier voisin ou dans un pays en développement. Par l'innovation. Par le courage de l'engagement sincère et solidaire. Par la participation au développement et à la promotion de la santé durable. Ancrés dans l'engagement citoyen, ces ambassadrices et ambassadeurs de l'Université Laval contribueront plus que jamais à la société.

## AXE 3 EXCELLENCE

Efficace, moderne et transparente. L'Université Laval poursuit l'excellence dans toutes les facettes de la réalisation de sa mission, de sa gestion et de son administration. En fondant son action sur des réseaux et des pratiques collaboratives, elle mettra en commun ses outils les plus performants pour rendre son administration la plus efficiente possible. Ainsi optimisée, l'Université Laval priorisera le renforcement de sa mission fondamentale d'enseignement, de recherche et de transfert de connaissances. Ce virage collaboratif porté par l'excellence amplifiera la métamorphose de l'expérience d'études et de recherche, et générera davantage d'occasions de s'engager envers la société pour les membres de la communauté universitaire.

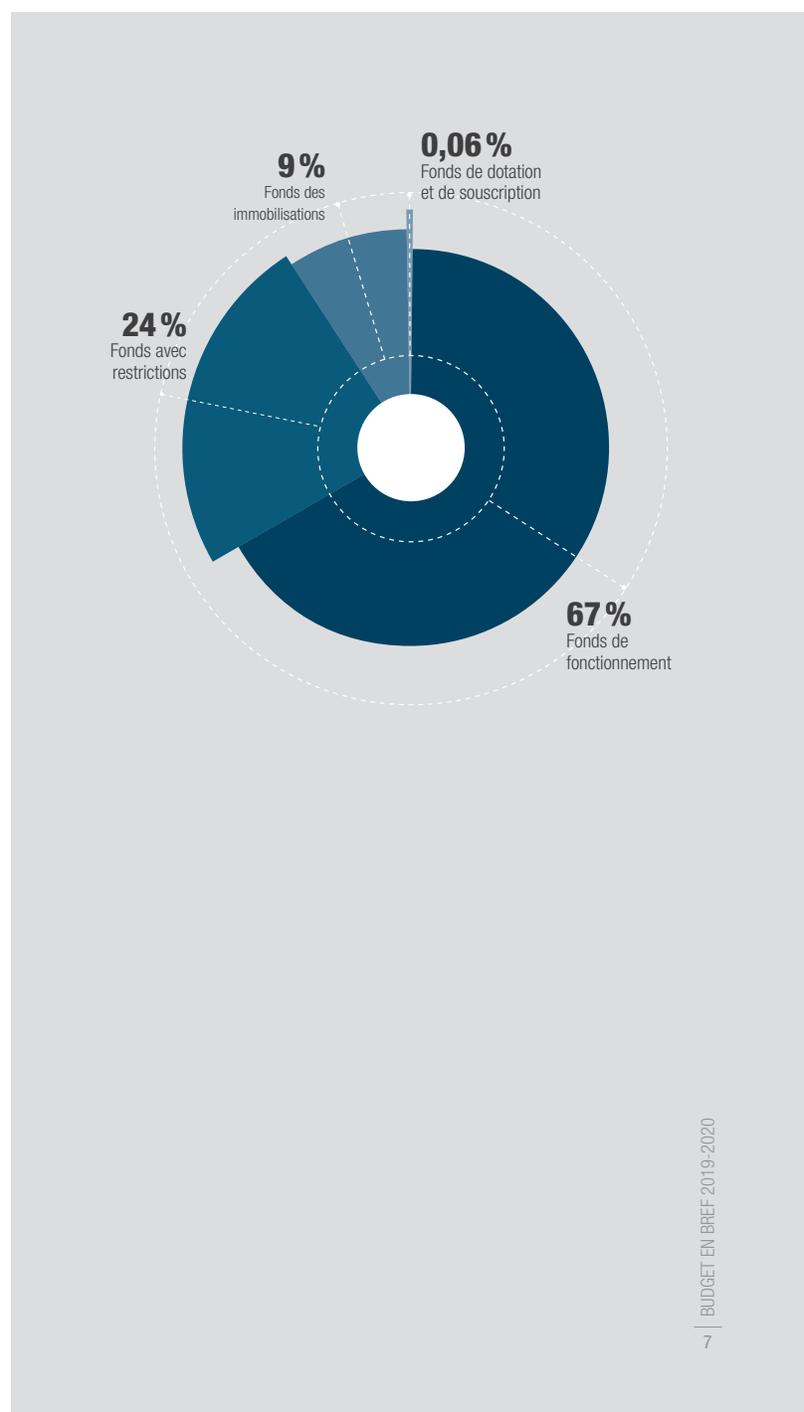
Pour chacun de ces axes, des objectifs et actions spécifiques sont définis. Les documents complets se trouvent à l'adresse suivante : [ulaval.ca/ensemblelavenir](http://ulaval.ca/ensemblelavenir).



# BUDGET TOTAL

Le budget total de l'Université Laval est composé de cinq fonds dont chacun est géré selon des règles particulières. Le fonds de fonctionnement et le fonds avec restrictions couvrent le financement des activités d'enseignement et de recherche ainsi que des services à la collectivité. Tandis que le fonds des immobilisations, le fonds de dotation et le fonds de souscription permettent de soutenir les activités d'enseignement et de recherche.

<b>DÉPENSES</b> <b>1 029 M\$</b>
<b>FONDS DE FONCTIONNEMENT</b> <b>687 M\$</b> de ressources dédiées à la mission d'enseignement et de recherche dans le respect de l'équilibre budgétaire
<b>FONDS AVEC RESTRICTIONS</b> <b>248 M\$</b> de recherche et de création
<b>FONDS DES IMMOBILISATIONS</b> <b>94 M\$</b> dont <b>41,5 M\$</b> d'investissements dans des projets majeurs, de mises aux normes et de ressources informationnelles
<b>FONDS DE DOTATION ET DE SOUSCRIPTION</b> <b>0,6 M\$</b> d'appui à la mission de l'institution



# FONDS DE FONCTIONNEMENT

## 2 GRANDS OBJECTIFS

- > MAINTENIR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE
- > ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES INITIATIVES STRATÉGIQUES INSTITUTIONNELLES

## 2 GRANDES ORIENTATIONS

- > **GESTION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT**
  - Favoriser le recrutement, la persévérance et la diplomation à tous les cycles
- > **GESTION DES RESSOURCES**
  - Renouvellement du corps professoral – Réinvestissement majeur de **5,4 M\$** dans les facultés
  - Révision du mode d'allocation des ressources – Travaux en cours, implantation prévue en 2020-2021
  - Mesures transitoires pour les facultés : la formule de croissance et la formule de soutien – **1,5 M\$** en appui au développement
  - Évaluation et optimisation des fonctions administratives – virage collaboratif porté par l'excellence et ancré dans la planification stratégique

**687 M\$**  
**REVENUS**

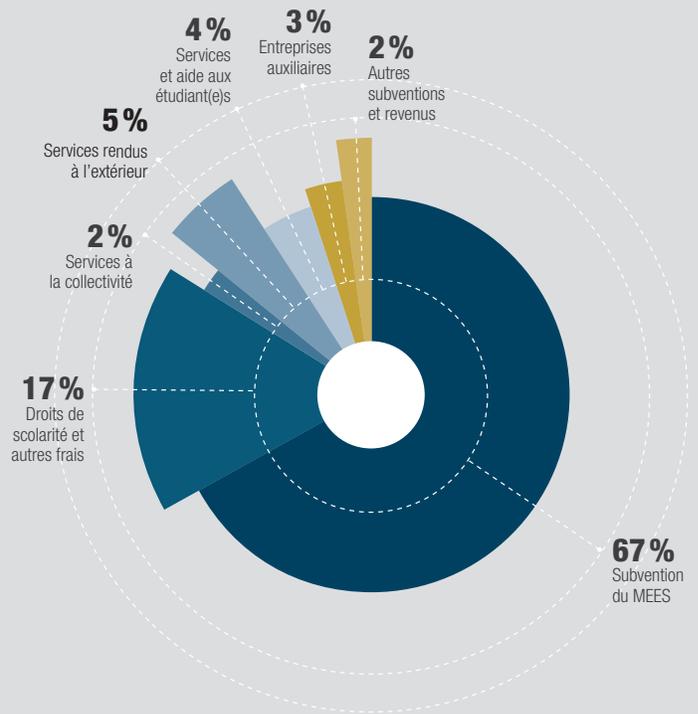
Le fonds de fonctionnement 2019-2020 totalisera 687 M\$ de revenus soit une hausse de 4,7 % par rapport à l'an dernier principalement liée à une hausse de la subvention du MEES, à une indexation des droits de scolarité ainsi qu'à un transfert du fonds des immobilisations.



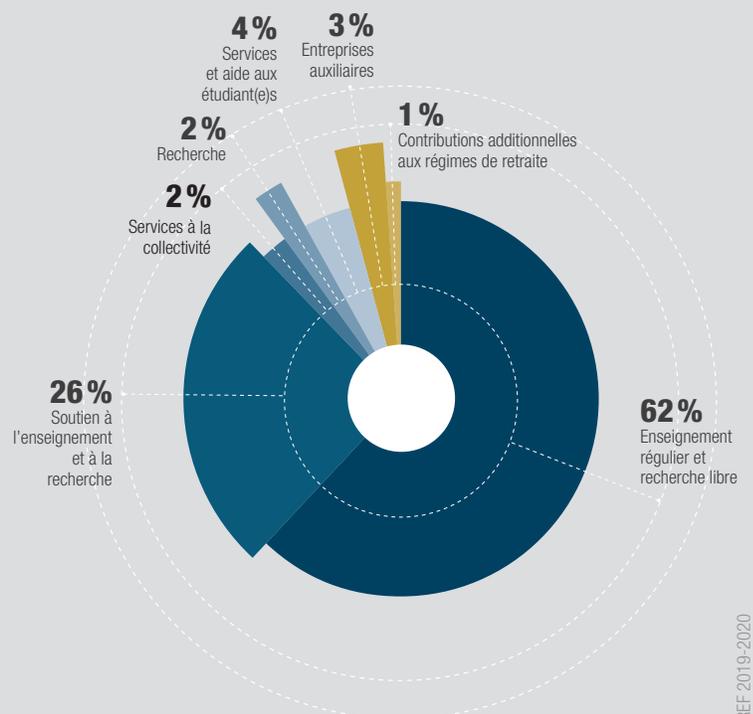
**687 M\$**  
**DÉPENSES**

Le fonds de fonctionnement 2019-2020 totalisera 687 M\$ de dépenses soit une hausse de 4,7 % par rapport à l'an dernier principalement liée aux coûts de système, au réinvestissement dans les facultés ainsi qu'à la fin de la mesure d'assouplissement aux règles d'investissement.

PROVENANCE DES REVENUS	2019-2020 Budget
Subvention du MEES	460,0 M\$
Droits de scolarité et autres frais	118,8 M\$
Services à la collectivité	13,0 M\$
Services rendus à l'extérieur	31,0 M\$
Services et aide aux étudiant(e)s	28,2 M\$
Entreprises auxiliaires	20,3 M\$
Autres subventions et revenus	15,4 M\$
<b>TOTAL</b>	<b>686,7 M\$</b>



RÉPARTITION DES DÉPENSES	2019-2020 Budget
Enseignement régulier et recherche libre	427,4 M\$
Soutien à l'enseignement et à la recherche	175,3 M\$
Mesure d'assouplissement des règles d'investissement	0 M\$
Services à la collectivité	13,0 M\$
Recherche	15,1 M\$
Services et aide aux étudiant(e)s	27,6 M\$
Entreprises auxiliaires	18,9 M\$
Contributions additionnelles aux régimes de retraite	9,4 M\$
<b>TOTAL</b>	<b>686,7 M\$</b>



# VARIATIONS BUDGÉTAIRES

VARIATIONS DES REVENUS	2019-2020
↑ Transfert du fonds des immobilisations	18,0 M\$
↑ Rehaussement du financement gouvernemental	4,1 M\$
↑ Indexation des droits de scolarité et FIO 3,6 %	3,3 M\$
↑ Indexation de la subvention du MEES 0,66 %	2,7 M\$
↑ Frais de recherche indirects	1,8 M\$
↑ Soutien à la recherche	1,1 M\$
↑ Soutien au recrutement des effectifs étudiants internationaux	1,0 M\$
↑ Gestion de la trésorerie	1,0 M\$
↓ Effectif étudiant	-3,0 M\$
↓ Mode de déclaration des effectifs de 2 <sup>e</sup> cycle	-3,0 M\$
↑ Autres éléments	4,0 M\$
<b>TOTAL</b>	<b>31 M\$</b>

VARIATIONS DES DÉPENSES	2019-2020
↑ Fin de la mesure d'assouplissement	11,0 M\$
↑ Augmentation des coûts de système	8,8 M\$
↑ Réinvestissement en faculté	8,1 M\$
↑ Soutien à la recherche	1,1 M\$
↑ Dépenses à caractère institutionnel	0,9 M\$
↑ Autres éléments	1,1 M\$
<b>TOTAL</b>	<b>31 M\$</b>

# VARIATIONS DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT

Estimation de l'effectif étudiant pondéré

**-0,7%**

**-658 EETP**



Estimation de l'effectif étudiant brut

**-1%**

**-322 EETP**

# FONDS DES IMMOBILISATIONS

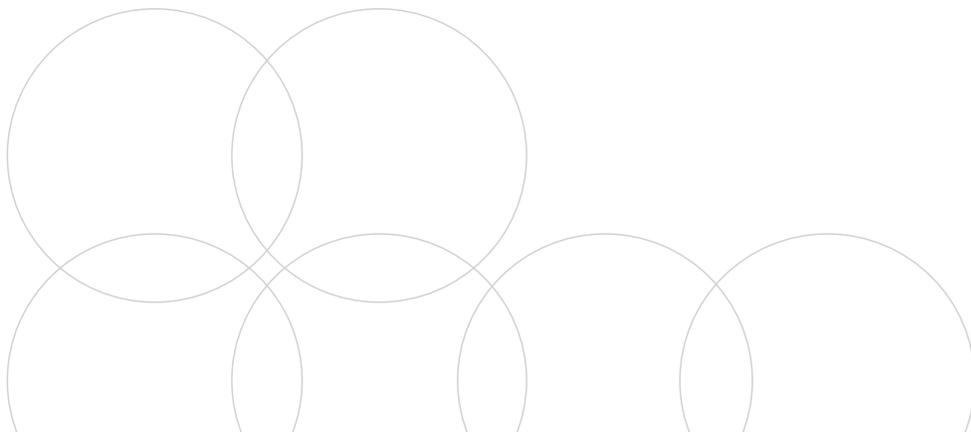
## 2 GRANDES ORIENTATIONS

- > **POURSUIVRE LA STRATÉGIE D'INVESTIR DANS LES PROJETS MAJEURS ET DE MISE AUX NORMES**
  
- > **SE TRANSFORMER PAR LE NUMÉRIQUE**
  - Élaborer et implanter le plan numérique
  - Assumer notre leadership numérique

	2019-2020	2018-2019 révisé
<b>BUDGET D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNÉ PAR LE MEES</b>		
Enveloppe Réaménagement et rénovation	34,9 M\$	11,9 M\$
Mesure d'assouplissement des règles d'investissement	0 M\$	11,0 M\$
Enveloppe de résorption du déficit de maintien des actifs	2,1 M\$	13,4 M\$
Enveloppe Mobilier, appareillage et outillage	1,2 M\$	0,4 M\$
Enveloppe Développement des systèmes d'information	3,3 M\$	3,3 M\$
<b>TOTAL</b>	<b>41,5 M\$</b>	<b>40,0 M\$</b>
<b>PLAN ANNUEL DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES</b>		
Frais institutionnels obligatoires	5,2 M\$	5,3 M\$
Subvention de MEES - Plan numérique	0,5 M\$	0,5 M\$
Subvention de MEES - Enveloppe Développement des systèmes d'information	3,3 M\$	3,3 M\$
Académie des transformations numériques	2,0 M\$	0 M\$
Fonds de fonctionnement (incluant la bonification de 3,5 M\$)	4,0 M\$	4,3 M\$
<b>TOTAL</b>	<b>15,0 M\$</b>	<b>13,4 M\$</b>

Ce financement n'inclut pas les contributions à venir des unités.

# OSER INSPIRER ENTREPRENDRE ENSEMBLE L'AVENIR



**Service des finances**

Pavillon Jean-Charles-Bonenfant  
2345, allée des Bibliothèques  
Local 3560  
Université Laval  
Québec G1V 0A6  
418 656-3530  
[sf.ulaval.ca](http://sf.ulaval.ca)

